

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-43

Séance extraordinaire du mercredi 29 avril 2026 à 10h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 avril 2026 par M. Rémi Goube, maire, après avoir validé le caractère extraordinaire des raisons de sa convocation, s'est réuni en mairie ce jour.

**Présents :** Rémi Goube, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Michel-Pierre Pécou, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Marc Algoud, Julia Grassler et Frédéric Reumaux.

**Représentée :** Caroline Sauer par Cloé Dimier

**Absent :** Frédéric Froment

**Secrétaire :**

**2026-43 : Autorisation donnée au Maire de signer un avenant à la Convention pluriannuelle de Pâturage (ou Bail Pastoral) liant la Commune à monsieur Jean-Philippe Valla.**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en vertu d'une délibération votée le 23 juin 2022, un bail pastoral d'une durée de cinq ans avait été alors signé entre la Commune, propriétaire des terrains concernés, d'une part, et monsieur Jean-Philippe VALLA, éleveur, d'autre part.

Ce bail ne concerne que les pâturages situés sur la Parcelle F96. Monsieur Valla utilisant désormais, avec l'accord de la municipalité, les parcelles voisines OF 181, OF 188 et OF 189, il convient d'actualiser ladite convention.

Monsieur le maire demande donc au conseil l'autorisation de signer un avenant à la convention initiale (qui sera à renouveler courant 2027)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

VOTANTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

BLANC ou NUL : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 29 avril 2026

Monsieur Rémi Goube

Maire